



Symposium en arts visuels

Carleton-sur-Mer : 19, 20, 21 et 22 août 2010

Informations générales destinées aux artistes

Sise entre mer et montagne, la ville de Carleton-sur-Mer bénéficie d'un environnement naturel exceptionnel qui attire à chaque année des milliers de visiteurs des quatre coins du Québec et de partout dans le monde. Intronisée au Club des plus belles baies du monde, la Baie-des-Chaleurs est un endroit tout à fait rêvé pour tenir un symposium en arts visuels.

La cinquième édition de l'Art Salin sera encore une fois une occasion de rencontres et d'échanges entre les artistes, la population et les visiteurs. Les artistes sélectionnés (22), incluant le président d'honneur et son invité, créeront des œuvres en direct pour le plus grand plaisir de chacun. Le comité organisateur s'affaire depuis quelques mois à préparer l'évènement le plus couru de l'été soit l'Art Salin. C'est un rendez-vous à ne pas manquer.

Artistes et formes d'art

C'est avec enthousiasme que nous invitons les artistes œuvrant dans les disciplines suivantes : acrylique, dessin, huile, pastel, aquarelle ou technique mixte, qui désirent partager leur passion avec des gens d'ici et d'ailleurs, à s'inscrire dès maintenant, les places étant limitées. Le comité organisateur est présentement en appel de candidatures, et ce, jusqu'au vendredi 26 février janvier 2010 à 16 h, date butoir pour la réception des dossiers.

L'organisation du symposium s'engage à :

- Héberger les artistes sélectionnés (4 nuitées, les 19, 20, 21 et 22 août 2010) et fournir les repas pour toute la durée de l'évènement, Mentionner le nom des artistes sélectionnés sur les outils de promotions
- Attribuer à chacun des artistes un stand (16' l X 8' h) afin d'exposer leurs oeuvres à la salle Charles-Dugas
- Identifier des lieux de création extérieurs
- Offrir une bourse de 300 \$ à l'artiste gagnant du concours *Coup de cœur du public*

L'artiste sélectionné doit être de statut professionnel et s'engage à :

- N'exposer à son stand que des oeuvres originales
- Réaliser au moins deux oeuvres en public (obligatoire)
- Posséder les matériaux et les outils nécessaires pour la réalisation de ses oeuvres
- Verser au comité organisateur 30 % (avant taxes) de la vente d'œuvres ou de tout produit dérivé lors de la durée du symposium
- Payer les frais d'inscription de 150 \$ au plus tard à son arrivée au bureau d'accueil du symposium le 19 août prochain (payable comptant, par carte, chèque ou mandat fait au nom du Symposium en arts visuels l'Art Salin)

Informations supplémentaires :

- L'artiste émergeant doit respecter les mêmes critères que l'artiste professionnel.
- Un horaire complet sera remis aux artistes sélectionnés avant la tenue du symposium.

Lien:

[Demande d'étude de dossier PDF](#)

Adresse du bureau :

Symposium en arts visuels l'Art Salin
629, boulevard Perron
Carleton-sur-Mer (QC) G0C 1J0

(418) 364-2014 (répondeur en basse saison)

artsalincarletonsurmer@live.ca